



IFSanté  
CHARTRES

### CROUS :

Campagnes et s'inscrire :

<https://www.crous-orleans-tours.fr/>

<https://www.crous-orleans-tours.fr/se-loger/faire-une-demande-de-logement-dans-une-residence-crous/>

Les droits :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/comment-se-passe-l-attribution-des-logements-en-residence-73>

Critères : selon ressources et critères sociaux.

### Agence Immobilière Sociale (AIS) :

Adresse : 36 avenue Maurice Maunoury  
28000 LUISANT

Tél : 02 37 20 99 60

Critères : selon conditions de ressources  
Contact : Mélanie GRIGY Coordinatrice  
Agence Immobilière Sociale,  
tél : 06 17 20 93 24

### Résidence Etudiants « Jeunes Courtille » 3F

Lien d'accès au site internet pour cette  
résidence :

<https://immobiliere3f.habiteo.com/france/ville/chartres/jeunes-courtille-chartres-28>

53 logements au 34 boulevard de la  
Courtille 28000 CHARTRES

Critères : Les résidents doivent avoir moins  
de 30 ans et faire une demande de  
logement social.

Contact : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Contact : Christelle LEMOIGNE, tél : 06 69 58

36 63 ; Mail :

[christelle.lemoigne@groupe3f.fr](mailto:christelle.lemoigne@groupe3f.fr)



# se loger A Chartres

### CCI

La Chambre de Commerce et de l'Industrie  
d'Eure et Loir propose un grand nombre de  
studettes, disponibles à la location pour les  
étudiants.

<https://www.laresidencecci28.fr/conditions-de-location>

### CCAS CHARTRES :

Deux résidences autonomes gérées par le CCAS de  
Chartres disposent chacune de 3 logements  
étudiants gratuits et meublés en échange d'une  
présence sous forme d'astreinte de nuit et d'une  
présence les samedis-dimanches et jours fériés lors  
des temps de pause de l'aide-soignante (entre 12h00  
et 17h00), selon un planning établi entre les  
étudiants afin de permettre une présence  
quotidienne.

A cela s'ajoute une rémunération, plutôt  
symbolique, de 2 heures part journée/nuit  
d'astreinte.

Les contrats sont de préférences annuels, de  
Septembre à Août.

Contact :

CHOUGNY Nathalie  
Coordonnatrice Sociale  
Établissements Marcel Gaujard

Tél : 02.37.91.27.03

Mail : [nathalie.chougny@agglo-ville.chartres.fr](mailto:nathalie.chougny@agglo-ville.chartres.fr)